



## *Pourquoi pas un WalDeal ?*

Philippe Suinen  
président de l'Institut Destrée

Namur, le 5 juillet 2018

---

La Wallonie aurait besoin d'un pacte sociétal et prospectif, ou plus simplement le *WalDeal*<sup>1</sup>, impliquant les formations politiques démocratiques qui le souhaitent, les partenaires sociaux, les universités et autres opérateurs de l'éducation et de la recherche, la société civile et le monde associatif<sup>2</sup>.

Sortons tout d'abord du manichéisme ou du dualisme conflictualisé entre patrons et travailleurs : *défendre les entreprises, c'est bien sûr défendre aussi ceux qui y travaillent et y travailleront*. Tout comme ce que l'on appelle improprement les "cadeaux aux entreprises" vise à résorber une partie de l'écart de compétitivité (par exemple en coûts salariaux globaux et coûts énergétiques) qui peut les pénaliser vis-à-vis notamment de leurs principaux concurrents et voisins. Bref, les entreprises auront apprécié que, dans son discours sur l'état de la Wallonie, le Ministre-Président Willy Borsus ait non seulement dressé un tableau objectif de la situation de la Région wallonne et affirmé son ambition (un socle solide, un cadre et une rénovation des outils), mais aussi lancé un appel aux Wallonnes et aux Wallons pour qu'ils construisent un projet commun.

### **Un pacte sociétal et prospectif wallon**

Et pourquoi pas un grand projet collectif qui énumérerait des objectifs à atteindre et des principes à respecter ensemble sur une période suffisamment longue ?

Un grand projet qui énumérerait des objectifs à atteindre et des principes à respecter ensemble (par les gouvernements aussi) sur une période suffisamment longue (10 - 20 ans et plus si possible). C'est ce que l'on pourrait appeler le pacte sociétal et prospectif wallon, ou plus simplement le *WalDeal*, impliquant les formations politiques démocratiques qui le souhaitent, les partenaires sociaux, les universités et autres opérateurs de l'éducation et de la recherche, la société civile et le monde associatif...

Cette façon de se préoccuper de la Wallonie présente plusieurs avantages :

- elle démontre la **maturité d'une Région** dont la cohésion induit la cohérence et valorise la capacité de consensus ;
- vis-à-vis notamment des investisseurs, elle concrétise et donne du sens à trois principes pas fort éloignés l'un de l'autre, la capacité d'**anticipation**, la **prédictibilité** et la **continuité** ;
- parce qu'on doit en faire une balise, le résultat constitue un engagement réel vers une **croissance inclusive** (veiller à ce que l'indispensable développement économique par les entreprises puisse s'accompagner d'une réduction de la pauvreté) ;

---

1 Le concept de *WalDeal* s'inspire du *New Deal* du président démocrate Franklin Delano Roosevelt en 1932, programme qui visait à restaurer l'économie et la société américaines en faisant appel aux forces vives des Etats-Unis après la crise de 1929. Il s'agit donc de contractualisation de politiques publiques et collectives dans une logique de gouvernance et de démocratie contributive.

2 Une première version de ce texte a été publiée en carte blanche dans *L'Echo* du 5 juillet 2018.

- il devrait en être de même pour le concept de **développement durable** qui, pour prendre un exemple, ne signifie pas (bien au contraire) un frein à la croissance de nos aéroports régionaux, mais constitue une garantie d'ancrage régional et de longévité de nos entreprises;
- un tel processus ne pourra que rendre la **Wallonie plus attractive**, à commencer par le **climat de paix sociale** qu'elle diffuserait et projetterait. Toutefois, attention ! Il faut des années pour bâtir une réputation positive et quelques heures pour la défaire...
- on ne pourra ignorer l'avantage incontestable que représente pour la Wallonie sa **diversité**, notamment source de créativité tout comme d'internationalisation positive. Cette nécessité existentielle de la diversité appelle une politique active d'**intégration** et non d'assimilation.

La Wallonie ne peut pas être une île ou se confiner dans une forteresse autarcique, elle est aussi belge et européenne. **Belge** dans le cadre d'un État fédéral dont le rôle n'est pas d'assister, en spectateur distrait, au creusement des inégalités territoriales en son sein. L'investissement public fédéral a, en la matière, un rôle de levier et de référence, qu'il s'agisse de la défense (renouvellement des F16, frégates, etc.) ou du transport public (RER, sortie de la Wallonie de son statut de cul-de-sac, située hors des grands axes internationaux). La Wallonie est aussi **européenne** : autant elle veille à renforcer cette grande œuvre qui équilibre et fait progresser le monde, autant elle est en droit d'attendre un soutien de l'Union à son développement (fonds structurels, recherche, politique industrielle...).

## Des convictions fortes et dix points d'attention

Le pluralisme et l'indépendance n'empêchent pas les convictions fortes. C'est en tout cas de cette manière que l'Institut Destrée s'est toujours positionné. Depuis sa création avant-guerre, jusque dans les années 1970, l'Institut Destrée a considéré qu'il fallait donner des institutions aux aspirations politiques, sociales et culturelles de la Wallonie, mais aussi de l'Europe, et faire de la Belgique un État fédéral dans les conceptions qui étaient celles de Jules Destrée, bien sûr, mais aussi de Fernand Dehousse, de Jean Rey et de Pierre Harmel. Dans les années 1980, l'Institut Destrée a défendu l'idée selon laquelle, à côté des institutions, il faut faire émerger une société d'acteurs, construire une vision d'avenir et des politiques nouvelles pertinentes et adéquates pour l'atteindre. Depuis le tournant des années 2000, mieux armé sur le plan de l'expertise, par ses compétences et réseaux renforcés, plus conscient de son rôle, investi de la confiance de nombreux acteurs, l'Institut Destrée a acquis la conviction qu'une autre trajectoire de redéploiement est non seulement possible, mais nécessaire si l'on veut accélérer le redressement, assurer une démocratie exemplaire et un meilleur développement de la Wallonie. Ses expériences dans le domaine de l'entreprise, notamment ses deux spinoffs *Perspective Consulting* puis *Pro-Te-In*, le renforcement des contacts internationaux non francophones lui ont aussi fait découvrir des réalités nouvelles.

Au delà des travaux du Collège régional de Prospective sur les trajectoires de la Wallonie, et de son message de mars 2017, on pourrait considérer dix points d'attention, **les 10 musts d'une Wallonie redéveloppées**, qui peuvent être présentés comme attitude à prendre ou renforcer et action à mener.

**1. Cultiver une intelligence prospective** permettant d'anticiper et de transformer en essais les évolutions et révolutions dans le monde (combiner les capacités des meilleures perspectives wallonnes et mondiales).

**2. Se donner et utiliser une capacité partenariale programmatique avec une vision à 10 et 20 ans** (amener les parties prenantes à se donner une trajectoire de développement à

moyen et long terme: autorités gouvernementales et politiques, partenaires sociaux, universités, société civile, services publics...).

**3. Améliorer constamment l'attractivité de la Wallonie aux investissements durables, structurants et porteurs d'emploi et de valeur** (mettre au point et renforcer un argumentaire accepté, promu et concrétisé par toutes les parties prenantes).

**4. Baser l'enseignement et la formation sur des objectifs d'émancipation et de créativité de la personne**, d'employabilité et de multilinguisme (évaluer régulièrement, dans l'esprit de concertation et de participation animant le Pacte d'Excellence, la mise en œuvre de celui-ci et la progression de ces objectifs).

**5. Construire une pédagogie de l'entreprise** afin que le rôle et les enjeux de celle-ci soient correctement perçus (concerter un programme "entreprise friendly" entre les parties prenantes).

**6. Renforcer la Wallonie comme écosystème créatif**, porteur et hôte d'innovations et de leur transposition (favoriser notamment l'arborescence et les partenariats des pôles de compétitivité).

**7. Internationaliser positivement la Wallonie** et en faire une tête de réseau "naturelle" de projets transfrontaliers, européens et internationaux (laboratoire européen, partie intégrante de la métropole-capitale européenne).

**8. Porter autant d'attention à l'accès aux marchés étrangers** et à la lutte contre la concurrence déloyale **de même qu'à la facilitation des circuits courts** et des partenariats intra-wallons et intra-belges (vivre la "glocalisation" comme citoyen en même temps de son village et du monde).

**9. Rapprocher le citoyen du processus décisionnel et l'y intégrer** (approfondissement démocratique, notamment par panels citoyens).

**10. Responsabiliser le service public et simplifier administrativement** (principe de confiance et guichet unique pour guider l'usager, contrôle permanent de l'absence de nœuds administratifs).

## **Conclusion : Quand l'entreprise sera mieux considérée et ira mieux, la Wallonie ira mieux**

En écrivant ces lignes, je n'ai pas l'impression de rêver, mais de décrire le possible. On ne peut que renforcer l'appropriation de ce WalDeal par les Wallonnes et les Wallons en dotant sa préparation et sa mise en œuvre de panels citoyens. En complétant ainsi la dimension de démocratie participative de ce projet qui doit nous tenter, toutes et tous.

Un élément essentiel de marketing territorial et donc d'attractivité de la Wallonie tient en la place, la considération et le respect qu'y reçoivent les entreprises. La Wallonie a encore des progrès à faire en la matière : dans l'actualité récente, il suffit de penser à la grève à la F.N. Herstal, masochiste et destructrice, ou encore aux présomptions de la gauche non extrême quant à la transformation systématique des incitants en dividendes. Quand l'entreprise sera mieux considérée et ira mieux, la Wallonie ira mieux.

Ceci n'est pas une leçon, mais un acte de foi et une invitation.